

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2021 à 16H**Date de la convocation :** 22 janvier 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 28 janvier 2021 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Patrick SAUZEDDE, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ, Michel GONIN, Caroline GUELON, Ludovic COMBE, Claude GOUILLON-CHENOT.

Membres du Bureau absents excusés :

Rachel BOURNIER Jean-Éric GARRET, Didier ROMEUF, Jean-François DELAIRE, Éric CABROLIER, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Serge FAYET.

Membres ayant donné pouvoir :

Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DÉPARTEMENTAL DEMANDE DE CONTRIBUTION
--

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice- Président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-19 du 31 mai 2018 approuvant les modalités d'accompagnement financier des ménages bénéficiaires du PIG départemental 2016-2019 ;

Vu la Convention de partenariat visant à l'amélioration du parc privé de logements du 29 novembre 2018 signée par le Conseil départemental et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20191219-29 du 19 décembre 2019 prolongeant sa participation au PIG départemental jusqu'au 31 décembre 2020.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

21

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants :

23

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG départemental, la Communauté de communes a reçu 2 dossiers de demande de contribution de propriétaires occupants de la part du Département du Puy-de-Dôme pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ces dossiers concernent :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Isabelle ROSIER	Saint-Rémy-sur-Durolle	47 363,00 €	500 € (précarité énergétique)	500,00 €
Franck DENOUAL	Saint-Rémy-sur-Durolle	23 448,99 €	500 € (précarité énergétique)	500,00 €
TOTAL		70 811,99 €	/	1 000,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus, pour un montant de **1 000,00 euros** ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 23

Conseillers présents : 21

Représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Pour : 23

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

